



CC de Haute Cornouaille (Siren : 242900561)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châteauneuf-du-Faou
Arrondissement	Châteaulin
Département	Finistère
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	17/12/1993
Date d'effet	17/12/1993

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Bernard SALIOU

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	6, RUE DE MORLAIX
Numéro et libellé dans la voie	BP 14
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
Téléphone	02 98 73 25 36
Fax	02 98 73 25 28
Courriel	contact@haute-cornouaille.fr
Site internet	www.haute-cornouaille.fr

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	15 288
-----------------------------	--------

Densité moyenne 37,33

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 11

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Châteauneuf-du-Faou (212900278)	3 780
29	Collorec (212900369)	624
29	Coray (212900419)	1 933
29	Landeleau (212901029)	949
29	Laz (212901227)	680
29	Leuhan (212901250)	823
29	Plonévez-du-Faou (212901755)	2 157
29	Saint-Goazec (212902498)	720
29	Saint-Thois (212902670)	733
29	Spézet (212902787)	1 888
29	Trégourez (212902910)	1 001

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Assainissement non collectif <i>Service Public d'Assainissement non collectif - Contrôle de conception, d'implantation et de bonne exécution des systèmes d'assainissement non collectif neufs et réhabilités, - Contrôle de bon fonctionnement pour l'ensemble des installations, - Diagnostic des installations existantes, - Mise en place d'opérations d'information et de communication</i></li> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>- collecte des ordures ménagères en sacs fermés dans les conteneurs collectifs mis en place par la collectivité répondant aux normes de préhension des bennes de collecte - collecte sélective des matériaux en colonnes - collecte en apport volontaire en déchèterie de l'ensemble des matériaux acceptés par celles-ci - acquisition, gestion et implantation des parcs de conteneurs, aires grillagées, colonnes à verre - mise en place de plateformes pour les conteneurs et aires grillagées - communication sur le tri - le traitement des ordures ménagères est assuré par délégation de la compétence au SI de répurcation du centre ouest Bretagne - le tri et la valorisation du produit de traitement de la collecte sélective sont assurés respectivement par le SIRCOB, ECO-EMBALLAGES et les différents prestataires agréés - la gestion des déchèteries est déléguée au SIRCOB</i></li> <li>- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) <i>- aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal ou à ce plan d'eau - défense contre les inondations et contre la mer - protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines HORS GEMAPI (compétence facultative) : - maîtrise des ruissellements ou lutte contre l'érosion des sols par la mise en place des actions bocagères - lutte contre la pollution pour les actions bocagères, les actions agricoles et non agricoles - mise en place de l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques pour le suivi de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques - animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique, pour l'animation et</i></li> </ul>

la coordination du SAGE et l'éducation à l'environnement.

- Contribution à la transition énergétique

*études générales d'aménagement : zone de développement éolien (ZDE)*

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Développement et aménagement économique

*1- actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales ou aéroportuaire. 2- actions de développement économique : animation économique, réseaux d'acteurs, actions et opérations collectives visant à maintenir et à développer l'emploi dans les conditions prévues à l'art. L4251-17 du CGCT 3- politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'IC*

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Activités péri-scolaires

*ENFANCE et JEUNESSE : - création, aménagements et gestion des accueils de loisirs - création, animation et gestion d'une maison de l'enfance : création, gestion et animation d'un mode de garde d'enfants à domicile sur les horaires décalés; création, gestion et animation d'un relais parents assistantes maternelles; création, gestion et animation d'un multi-accueil (pour enfants de moins de 6 ans); création, gestion et animation d'un lieu d'accueil enfant -parent - coordination et animation des actions du contrat enfance jeunesse - observations et perspectives*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Initiation, formation et enseignement de la musique, du chant et de la danse : - coordination entre les structures dispensant l'initiation, la formation et l'enseignement de la musique, du chant et de la danse -Aide aux associations du domaine de la musique, du chant, et de la danse pour les jeunes de moins de 26 ans, -Mise en oeuvre du projet culturel musique, chant, danse du territoire à travers le développement de l'école de musique associative intercommunale.*

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*Etudes générales d'aménagement : - Création de zones d'aménagement concerté à caractère économique, - Elaboration d'une réflexion communautaire dans le domaine des infrastructures routières à caractère intercommunal, - Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur (SCOT), - Zone de développement éolien (Z.D.E.).*

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

*1- création, aménagement, entretien de voiries d'IC (voir liste) 2- acquisition et exploitation des matériels ainsi que la réalisation des équipements nécessaires à la construction, l'entretien et la propreté des voies communales et des chemins ruraux 3- la CC de Haute Cornouaille pourra assurer, dans ce cadre, des prestations de services à la demande des communes ou d'EP non membres, conformément à l'art. L5211-56 du CGCT et accessoirement de petits travaux de VRD pour des particuliers 3- afin d'exercer cette compétence la CC se dotera de l'ensemble des services nécessaires 4- en outre la CC demande à être consultée à propos de tout projet de voirie départementale ou nationale concernant le territoire intercommunal*

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

*1- création d'offices du tourisme exerçant les missions suivantes : - accueil et information des touristes - promotion et valorisation touristique du territoire - coordination des partenaires touristiques locaux 2- schéma d'accueil et d'information*

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

*- définition d'un plan d'actions en faveur du logement locatif avec l'accord de la ou des communes concernées et en liaison avec le PLH du centre Finistère ou tout organisme habilité - politique de l'habitat - bourse au logement - conseil aux particuliers : organisation des permanences juridiques (ADIL) - études et réflexion concernant l'habitat sur le territoire*

- Politique du logement social - aide aux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements locatifs individuels dans le cadre d'une résidence jeunes travailleurs - garantie des annuités d'emprunts des bailleurs sociaux dans le cadre d'une résidence jeunes travailleurs - convention de gestion d'une résidence jeunes travailleurs sur le territoire de la commune de Châteauneuf du Faou (en lien avec une association)
- Action et aide financière en faveur du logement social - soutien au fonctionnement et aux actions des bailleurs du territoire par l'abondement de la subvention ANAH dans le cadre d'une OPAH thématique
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées participation au Fonds de Solidarité Logement
- Amélioration du parc immobilier bâti service d'information sur les aides à l'amélioration de l'habitat
Autres
- NTIC (Internet, câble...) développement des technologies de l'information et de la communication
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public - simplifier les démarches des usagers grâce à la polyvalence des agents d'accueil - faciliter la transversalité entre secteurs publics (constitution et transmission des données) et faire travailler ensemble des agents issus de différents services - contribuer à la cohésion sociale, économique et territoriale en animant le territoire - développer la polyvalence comme réponse à la nécessaire réorganisation des territoires ruraux ou de banlieue et au maintien des services publics dans ces régions.
- Autres - organisation du concours intercommunal des Maisons Fleuries

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
29	SI repurgation du Centre Ouest Bretagne (252901368)	SM fermé	59 202
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 418 194
29	SM de développement du Centre Finistère (252901665)	SM fermé	39 846
29	SM d'études pour la gestion durable des déchets du Finistère (252902598)	SM ouvert	957 923
22	PETR du Pays du Centre Ouest Bretagne (200073971)	SM ouvert	85 082

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)